



HAL
open science

Licence Science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Science politique. 2016, Université d'Angers. hceres-02037736

HAL Id: hceres-02037736

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037736v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Science politique

- Université d'Angers - UA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement cohabilité : /

La licence *Science politique* est une formation de type généraliste, qui entend permettre aux étudiants d'acquérir une solide culture en humanités et en sciences politiques, en soulignant les influences réciproques entre ces disciplines, et en les introduisant à l'étude comparée des cultures étrangères. L'objectif principal affiché est l'acquisition d'un socle de connaissances fondamentales, de méthodes de travail et d'outils d'analyse variés, ainsi que la découverte des cultures notamment étrangères permettant d'aborder les situations aux niveaux local, national ou international, avec discernement et jugement.

Cette licence fait, depuis 2008, l'objet d'une convention entre l'Université d'Angers (unité de formation et de recherche - UFR Lettres, langues et sciences humaines) et l'IRCOM (Institut des relations publiques et de la communication), établissement privé d'enseignement supérieur. Elle comprend deux parcours, *Lettres modernes* (première ouverture en 1993) et *Science politique* (première ouverture en 2004). Les niveaux de première et seconde année de licence (L1 et L2) sont en tronc commun, la spécialisation relative au parcours n'arrivant qu'en troisième année, durant laquelle les étudiants passent un semestre à l'étranger. Près de la moitié des enseignements de L3 (46 %) sont optionnels.

La formation rassemble une cinquantaine d'étudiants par année d'études avec un recrutement national et des taux de réussite très élevés.

Synthèse de l'évaluation

L'évaluation a dû se réaliser sur la base d'éléments parcellaires du fait du faible nombre d'informations disponibles dans le dossier. La présentation des objectifs de la formation est peu détaillée et reprend mot pour mot les textes, nécessairement synthétiques, de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et de l'annexe descriptive au diplôme (ADD). Il aurait été préférable que soit argumenté le rapprochement entre les disciplines « lettres » et « sciences politiques ». On peut également interroger le lien entre cette formation et la licence *Lettres* de l'Université d'Angers. Peu d'informations sont données sur la nature du partenariat avec l'IRCOM, avec le dispositif Prépa Vogt de Yaoundé, avec ECTI (association « Échanges et consultations techniques internationales »), talents-trajectoires. Il en est de même concernant la composition de l'équipe pédagogique qui semble relever exclusivement de l'IRCOM et intégrer un nombre conséquent d'intervenants vacataires. Les renseignements fournis sur l'évaluation des étudiants, le développement de leurs compétences, le suivi des diplômés, les recrutements, les passerelles et dispositifs d'aide à la réussite sont très largement insuffisants. Malgré ses informations succinctes, le dossier rend compte d'un bon encadrement des étudiants.

La question de la professionnalisation ne semble pas mise au cœur de cette formation qui se présente toutefois comme une formation généraliste. On aurait aimé en savoir davantage sur la nature des stages réalisés par les étudiants. La même remarque peut être faite sur la nature de l'internationalisation de cette formation.

Au final, celle-ci apparaît très générale et peu connectée à des parcours de formation et d'insertion professionnelle précis. Il conviendrait de mieux concevoir la spécialisation attachée à chaque parcours et de travailler les processus d'orientation en relation avec un choix d'options plus étoffé.

Le comité relève par ailleurs une absence de connexion avec le monde de la recherche, ce qui est paradoxal au regard des objectifs de formation et des compétences générales visées telles que « la construction de l'objectivité et d'un esprit critique ».

Point fort:

- Sa capacité à mettre en place un suivi très individualisé. Cette dimension est d’ailleurs à relier au faible nombre d’étudiants recrutés.

Points faibles:

- Des objectifs affichés au regard des moyens pour les atteindre tant en termes de compétences académiques (liens inexistantes avec la recherche et les masters dans lesquels s’orientent les étudiants, pluridisciplinarité peu réfléchie) que professionnelles (aucun réseau consistant de professionnels impliqués dans la conception ou la mise en œuvre de politiques publiques).
- Du fait qu’il s’agit d’une formation isolée, sans réelle équipe pédagogique, car portée par des interventions ponctuelles de vacataires.

Recommandations :

Le comité préconise :

- Une réflexion plus approfondie sur les dispositifs pédagogiques comme sur ceux de suivi des étudiants ou d’évaluation.
- D’ étoffer la rédaction du dossier qui a sans doute été trop rapide. Les annexes comportent peu de renseignements et les fiches RNCP et ADD sont à revoir.
- De préciser le mode de gouvernance de la formation : on se demande si cette formation est pilotée par l’IRCOM ou l’Université d’Angers. Les experts ont l’impression d’une formation déconnectée des autres départements et diplômes de l’Université d’Angers (et plus globalement de la logique et des compétences universitaires).
- D’adosser cette formation à la recherche universitaire et de constituer un réseau de professionnels impliqués dans divers types de politiques publiques (culture, santé, environnement, relations internationales...).
- D’envisager un changement de nom de la formation comme l’évoque le porteur de projet car il ne renvoie qu’à l’un des parcours (Science politique). Pour mieux épouser les contours pédagogiques de la formation, il devrait aussi faire écho au parcours *Lettres*. Le tout devra se faire en application de la récente réforme des intitulés de mentions de licence.
- Que l’équipe pédagogique reconsidère la formation en envisageant des options plus diversifiées et cohérentes au regard des objectifs annoncés ainsi qu’en développant des innovations pédagogiques mobilisant notamment des outils et compétences numériques.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La présentation des objectifs est peu détaillée et ne fait que reprendre les éléments, nécessairement synthétiques, de la fiche RNCP et de l’ADD : on aurait aimé en apprendre davantage, d’autant plus que le contenu de la maquette n’arrive qu’en fin de document (en annexe, et seulement sous la forme de noms d’unités d’enseignements très généraux). On aurait aimé en savoir davantage sur la nature du caractère pluridisciplinaire de la formation : les disciplines associées, les raisons, les enjeux et l’intérêt de telles associations. On saisit mal ce que cette structure doit à l’histoire tout comme la dimension de la spécialisation attachée à chaque parcours qui n’est pas argumentée.</p> <p>Les experts auraient également souhaité que soient précisées les raisons du rapprochement entre lettres et sciences politiques.</p> <p>Au final, la formation se présente comme trop générale et peu connectée à des parcours de formation et d’insertion professionnelle précis.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La nature du partenariat avec l’IRCOM n’est pas précisée. On peut s’interroger sur les objectifs de formation affichés (objectivité, esprit critique...) et sur ceux mis en avant par l’IRCOM (« transmettre un savoir-</p>

	<p>être fondé sur la vision chrétienne de l'engagement de l'homme au travail »).</p> <p>Même remarque avec le dispositif Prépa Vogt de Yaoundé. Quel est précisément le projet de collaboration entre cet institut et l'Université d'Angers ?</p> <p>Le dossier évoque les relations non académiques (ECTI, talents-trajectoires) de l'IRCOM mais rien n'est précisé concernant la formation de l'université d'Angers. Ces partenariats interrogent également en terme de cohérence avec les objectifs de formation.</p> <p>Le dossier ne mentionne aucune formation équivalente dans l'environnement régional (Nantes, Tours, Poitiers). Des parcours de sciences politiques sont présents sur Rennes et La Roche-sur-Yon mais sans la dimension Lettres. En ce sens, la licence a potentiellement sa place dans l'offre de formation locale même si elle semble avoir des problèmes pour recruter localement.</p>
Equipe pédagogique	<p>Les experts disposent d'informations insuffisantes sur la composition de l'équipe pédagogique qui semble relever exclusivement de l'IRCOM. On ne connaît pas la part d'enseignants-chercheurs de l'Université d'Angers, celle prise par les professionnels (il ne semble pas y avoir par exemple de spécialistes des politiques publiques alors même que c'est une licence intitulée <i>Sciences politiques</i>). La formation s'appuie beaucoup sur des enseignants vacataires sur lesquels peu d'informations sont fournies.</p>
Effectifs et résultats	<p>La formation rassemble un faible effectif (une cinquantaine d'étudiants par année d'études) malgré un recrutement affiché comme national et des taux de réussite très élevés ce qui peut interroger sur le niveau d'exigence de la formation. Les effectifs sont en progression. On s'étonne de la faible attractivité locale du diplôme.</p> <p>Les dispositifs de suivi sont insuffisamment décrits et apparemment peu développés pour ce qui relève de l'insertion professionnelle. On sait simplement que la très grande majorité des étudiants poursuit en master et dans des masters très diversifiés allant de la théologie à la communication en passant par les relations internationales et les formations d'écoles de commerce.</p>

Place de la recherche	<p>Le comité relève une absence problématique de la recherche au regard des objectifs de formation et des compétences visées. Cela questionne pour construire de l'objectivité et un esprit critique sans un adossement solide de la formation à la recherche. Les experts s'interrogent sur le niveau de formation académique de l'équipe pédagogique.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La question de la professionnalisation ne semble pas mise au cœur de cette formation qui se présente toutefois comme une formation généraliste. Une réflexion de fond devrait être initiée sur la professionnalisation, à commencer par l'implication d'un réseau de professionnels spécialistes des politiques publiques du fait de l'intitulé de la formation</p> <p>La fiche RNCP est bien présente mais gagnerait à être redéfinie puisqu'elle liste des compétences très généralistes (mêmes formulations que dans l'ADD) et des domaines de formation et d'activité pour le futur. A peine plus d'une ligne est consacrée à la présence de stages dans la formation: c'est pourtant le seul véritable élément de professionnalisation intégré dans la licence. Il conviendrait de développer ce point.</p> <p>Dans le même ordre d'idée, si les secteurs d'activité sont « bien repérés : management, ressources humaines, communication, journalisme, enseignement, humanitaire, métiers de la culture, fonction publique », il conviendrait de le dire dans la fiche RNCP.</p>
Place des projets et stages	<p>On ne saisit pas de quelle nature sont les stages et leur pertinence au regard des objectifs de formation affichés. Ceci est d'autant plus le cas qu'on perçoit mal la place que prend la professionnalisation dans cette formation.</p> <p>Malgré ses informations succinctes, le dossier rend compte d'un bon encadrement des étudiants dans la description qui en est faite.</p>

<p>Place de l'international</p>	<p>Des partenariats avec des universités étrangères sont évoqués mais sans que soient décrits les projets et les objectifs communs (nature précise de ce qui est conventionné entre les établissements). Comme pour les stages, on a un peu l'impression qu'il s'agit seulement d'afficher ces dispositifs sans les décrire précisément pour qu'on en perçoive la pertinence au regard des objectifs de formation avancés.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Ce type de dispositifs est faiblement développé. Le dossier évoque d'abord les enjeux de recrutement et de suivi de l'IRCOM qui semble prendre le pas sur ceux de l'Université d'Angers.</p> <p>Il est dit que les primo-rentrants ne relèvent pas de la procédure admission post-bac (APB) : on se demande si c'est vraiment le cas, et sur la raison. Une fois de plus aucun renseignement ne permet de comprendre la situation.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les innovations pédagogiques sont peu nombreuses (la part du numérique est inexistante dans le dossier).</p> <p>La formation affiche une pluridisciplinarité qui n'est jamais décrite et approfondie. La pluridisciplinarité ne consiste pas à juxtaposer les disciplines. Une épistémologie de la science politique montre par ailleurs l'importance d'intégrer le droit (ici apparemment totalement absent) à la sociologie et à l'histoire.</p> <p>Il semblerait pertinent de repenser la formation en envisageant des options plus diversifiées et cohérentes au regard des objectifs annoncés</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La réflexion sur cette question de l'évaluation et des certifications ne semble pas aboutie.</p> <p>Les modalités de validation prévoient des examens sous formes de contrôles continus et terminaux, mais sans en donner la proportion.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le dossier ne donne pas à voir une réelle réflexion sur la façon dont la formation précise les compétences transversales que doit acquérir l'étudiant et comment elle organise le suivi de cette acquisition. Il est en effet bien difficile d'apprécier le suivi de l'acquisition des compétences (toutes très générales : rédiger avec clarté, rechercher des documents pertinents, faire preuve d'esprit critique, prendre la parole en public, etc.). Les compétences citées doivent concerner tout étudiant universitaire et on aimerait que soient ciblées des compétences plus spécifiques. Faute de quoi il est difficile d'évaluer la valeur ajoutée du diplôme, surtout si l'on met tout ceci en relation avec les taux de réussite.</p> <p>L'annexe descriptive au diplôme n'aide pas vraiment à cerner le suivi de l'acquisition des compétences. Celle qui figure dans le dossier est récente puisqu'elle date de novembre 2014 (mais elle concerne un étudiant dont le nom, la date de naissance et le numéro d'étudiant apparaissent, ce qui est très problématique). Le nombre, les noms des UE et la répartition des crédits semestriels ne correspondent pas à ce qui est référencé dans l'annexe 3 de présentation de la formation (maquette 2012-2016). On se questionne sur les raisons et sur la maquette est mise en œuvre.</p> <p>Il reste qu'au quotidien les étudiants bénéficient d'un « suivi très individualisé ».</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les renseignements fournis sur ce point sont à nouveau très largement insuffisants.</p> <p>Une « enquête annuelle auprès des jeunes diplômés effectuée par la responsable de troisième année et le directeur d'études » est réalisée. On apprend simplement que les étudiants se dirigent essentiellement vers des masters de sciences politiques (29 %), lettres, histoire et philosophie (17 %), puis vers des écoles de commerce (16 %) et la communication et le journalisme (14 %).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La licence bénéficie d'un comité de pilotage qui se réunit deux fois par an et d'un comité de perfectionnement qui se réunit une fois par an.</p> <p>Le descriptif de la composition du conseil de perfectionnement est très général. La place des professionnels dans cette instance n'est pas connue.</p> <p>Par ailleurs, on se demande au final si la formation est pilotée par</p>

	<p>l'IRCOM ou par l'Université d'Angers.</p> <p>Vu le faible effectif, l'auto et la co-évaluation semblent fonctionner. Il serait toutefois utile de se doter de procédures d'évaluation plus externes à la communauté (par exemple en intégrant des enseignants-chercheurs de laboratoires travaillant dans le domaine de la formation).</p>
--	---

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Sciences humaines et sociales
Type (Licence, LP, Master)	Licence
Intitulé du diplôme	Mention science politique parcours lettres modernes ou science politique
Responsable de la formation	Bertrand Senez

Cette formation est une licence dispensée par l'IRCOM, établissement d'enseignement supérieur privé, en convention avec l'Université d'Angers

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>Les réponses aux remarques mentionnées dans la synthèse seront données dans les items ci-dessous.</p> <p>Il faut toutefois noter que le changement de nomenclature (passage de l'appellation « lettres et science politique » à « science politique ») rend moins explicite le contenu de la formation qui est resté le même, ce qui a pu contribuer à certaines incompréhensions.</p>

Points forts	
Observations	<p>Le nombre d'étudiants par année n'est pas faible (environ 55) et même supérieur à d'autres formations en lettres modernes. En sciences politiques, il est équivalent à Rennes 1 (à peu près 50 étudiants en L3). Le suivi très individualisé est donc d'abord dû au choix d'organiser un encadrement pédagogique de proximité avec un responsable de promotion à plein temps par année et un directeur des études pour les 3 années.</p>

Points faibles	
Observations	<p>La <u>pluridisciplinarité</u> s'articule autour de deux axes que sont les humanités et les sciences politiques. Le lien entre les deux tient à la préoccupation de montrer les interactions entre la culture d'une communauté (sa littérature, son histoire, sa philosophie, sa langue, etc.) et la façon qu'elle a de construire sa vie commune (institutions, organisation des pouvoirs, protection des libertés etc.). Aussi serait-il plus judicieux de remplacer la référence aux lettres par celles</p>

d'humanités. Ceci explique la demande d'accréditation pour une double licence humanités/science politique à partir de septembre 2017.

La recherche, bien qu'existant déjà au sein de la formation n'apparaît pas explicitement dans la maquette. Aussi a-t-il été décidé d'introduire dans la nouvelle maquette (double licence) une UE en semestre 4 intitulée « Méthodologie de recherche ». L'étudiant recevra un cours général sur les exigences de la recherche, puis choisira une discipline parmi celles enseignées et devra mener une recherche sur un sujet en rapport avec un thème commun à tous les étudiants (ex : le pouvoir, l'humanité, l'homme et la nature, etc.). Le sujet est proposé par un professeur tuteur qui accompagne l'étudiant dans ses recherches. L'étudiant doit rédiger un mémoire et le présenter à l'ensemble des deux premières années réunies et aux professeurs. Des débats sont organisés par sous-thème et guidés par les professeurs tuteurs pour manifester les liens entre les disciplines sur un thème commun. Ce module constitue ainsi une véritable initiation à la recherche dès la L2. Il permet à l'étudiant de découvrir l'exigence méthodologique d'une discipline propre, en même temps que les liens à établir avec des disciplines connexes. Ceci explique en partie que les étudiants puissent s'orienter vers des masters variés (le plus souvent en lettres modernes, relations internationales ou science politique, mais aussi parfois et plus rarement en philosophie ou histoire).

La formation ne débouche donc pas uniquement dans le domaine des politiques publiques, conformément à sa dimension pluridisciplinaire. Bien qu'existant déjà (le directeur de l'IPAG de Rennes est par exemple membre du Conseil de perfectionnement), il reste que le lien avec un réseau « plus consistant de professionnels impliqués dans la conception ou la mise en œuvre de politiques publiques » pourra effectivement être renforcé.

La formation est portée par l'Ircom, établissement privé d'enseignement supérieur dans le cadre d'une convention avec l'Université d'Angers, avec une légitime autonomie ce qui ne constitue pas un isolement. L'équipe pédagogique est d'abord formée de quatre personnes (3 responsables d'année et un directeur des études) qui sont les chevilles ouvrières de la formation : ils assurent le suivi des étudiants mais aussi le lien permanent avec les professeurs vacataires. Ceux-ci interviennent pour la plupart depuis de longues années (plus de la moitié des professeurs qui assurent les cours magistraux sont présents depuis plus de 10 ans). Les responsables de la formation ont des entretiens réguliers avec les intervenants vacataires pour faire le point sur les cours, leur adaptation, et le suivi des étudiants. Chaque vacataire rencontre ainsi au moins 4 fois par an un des quatre responsables de la formation. L'équipe pédagogique est donc très réelle et très soudée autour d'objectifs communs : la réussite des étudiants par une exigence soutenue et adaptée, et l'articulation des différents enseignements par la connaissance par chaque professeur des autres parties du programme et des liens qu'il peut faire avec son propre cours (ex : histoire/littérature, philosophie/histoire des idées politiques, littérature/linguistique etc).

Recommandations

Observations

Le mode de gouvernance de la formation a été précisé dès le préambule de la convention entre l'Université d'Angers et l'Ircom : « Dans le cadre d'une politique de site et d'une complémentarité de leurs objectifs en matière de formation l'Université d'Angers et l'Ircom décident à l'occasion d'un contrat quinquennal 2012-2016 d'actualiser leur partenariat concernant la licence Lettres et Sciences Politiques. Cette collaboration s'inscrit dans le respect de l'autonomie de chaque établissement ». L'Ircom assure la mise en œuvre pédagogique de la formation dans le cadre défini dans le dossier d'habilitation. Le président du jury nommé par l'UA vise notamment tous les sujets d'examen et s'assure du niveau d'exigence requis pour le diplôme préparé. Les deux enseignants-chercheurs de l'UA en

science politique ont été tour à tour membre du jury.

Le changement de nom de la formation est effectivement souhaitable, particulièrement suite au changement récent de nomenclature. C'est une des raisons pour lesquelles une demande d'accréditation pour une double licence humanités/science politique a été faite. Cela permettra de mieux valoriser la variété des enseignements dispensés, et aussi d'intégrer davantage d'options, particulièrement en L3. Par ailleurs une réflexion a été initiée avec l'U.A pour mobiliser les « outils et compétences numériques », particulièrement dans le PPE.

Les fiches RNCP et ADD pourront en effet être précisées. La distinction de la formation en deux licences dans le projet de double licence humanités/science politique facilitera la description des objectifs et des compétences par licence, plus que la licence actuelle ne peut le faire.

Analyse

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation

Observations

Nature du caractère pluridisciplinaire. En complément du commentaire ci-dessus (item « points faibles », 1^{er} paragraphe), on peut ajouter ce qui suit :

- La progression historique en L1 et L2 en littérature (partie du cours en histoire littéraire du Moyen-Age au XXe), en histoire de la civilisation européenne (partie du cours sur les sources grecques et romaines de l'Europe, partie du cours sur la France du Moyen-Age au XXe siècle), en histoire des idées politiques (de l'Antiquité au XXe siècle) et en économie politique (partie sur l'histoire de la pensée économique de l'Antiquité à nos jours) permet régulièrement de faire des liens entre les disciplines, que ce soit en cours magistraux ou en TD, et de mieux saisir la spécificité et l'esprit d'une époque. Cette synchronicité recherchée des programmes, même si elle ne peut être parfaite en cours de semestre à cause des contraintes de programme et d'emploi du temps, permet vraiment à l'étudiant sur deux ans d'acquérir des repères et de mettre en relation différents aspects d'une période : le contexte historique, politique et philosophique d'une œuvre littéraire ; la mentalité d'une époque révélée par une œuvre littéraire qui permet de mieux appréhender des événements politiques, le contexte économique, etc.
- La dimension réflexive et philosophique est aussi caractéristique de cette licence qui allie les humanités et la science politique. Afin de développer l'esprit critique des étudiants le choix a été fait d'interroger les fondements mêmes de la politique : finalités, enjeux et fondements du pouvoir, de la justice, du droit ; ressorts du politique, conceptions sous-jacentes de l'homme. Les humanités et plus particulièrement la philosophie, permettent d'interroger ce que la science politique décrit et comprend. Ainsi le programme de philosophie, bien que pouvant être considéré en lui-même, recherche aussi à faire le lien avec la dimension politique, et ce particulièrement à l'occasion des TD, que ce soit pour le cours d'anthropologie fondamental (S1), d'Éthique (S2) ou de Métaphysique (S3 et 4), intitulé d'ailleurs fondements métaphysiques de la politique.

Connexion à des parcours de formation et d'insertion professionnelle.

La formation se veut effectivement généraliste et ouvre ainsi de multiples parcours de formation post-licence, ce qui est assurément un point fort. Le défi est ainsi d'aider les étudiants à s'orienter judicieusement après la licence. Même si des progrès sont encore à réaliser dans ce domaine, plusieurs dispositifs ont été mis en place avec une progression sur trois ans.

- L1 : obligation de réaliser un projet social ou culturel en lien avec une association (soutien scolaire, aide aux SDF, aide aux personnes handicapées,

	<p>mouvement de jeunesse, animation d'ateliers de mémoire en maison de retraite, animation d'émission de radio, aide à la préparation et à l'organisation d'un festival, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> - L2 : Projet social + module orientation : tests psychologiques, entretien avec des professionnels de l'orientation, présentation des métiers (par des professionnels de secteur sollicités par le réseau de l'Ircom, ou par des anciens de la formation) + stage de découverte d'un mois en fonction de l'ébauche de projet de l'étudiant. - L3 : relecture des expériences passées. L'étudiant doit à l'écrit et à l'oral expliquer son orientation post-licence en s'appuyant sur ses expériences significatives. <p>La multiplication d'expériences et la relecture qui en est faite facilite l'émergence d'un projet professionnel en adéquation avec les qualités de l'étudiant, ses compétences et ses aspirations. Tout au long des trois années de formation, l'étudiant peut être accompagné par les membres de l'équipe pédagogique qui sont formés pour cela et qui continuent de se former (doctorat en cours sur « le discernement de l'orientation professionnelle congruente » par le directeur des études, préparation d'un DU sur l'accompagnement par la responsable des 1^{ère} année). Cet effort d'aide à l'orientation explique en partie que les étudiants intègrent des parcours variés de formation et y réussissent d'ailleurs bien : la quasi-totalité des étudiants admis en M1 poursuivent ainsi en M2, malgré la sélection existante à ce niveau.</p>
--	--

Environnement de la formation	
Observations	<p>La nature du partenariat entre l'UA et l'Ircom a déjà été mentionnée plus haut. La loi sur la liberté de l'enseignement garantit le respect du caractère propre de l'Ircom. Celui-ci est tout à fait compatible avec une exigence inconditionnelle d'objectivité et d'esprit critique.</p> <p>Concernant le dispositif prépa Vogt de Yaoundé il a été prévu avec l'UA (après consultation du CEVU) que les étudiants camerounais ayant satisfait aux exigences académiques des deux premières années selon la même maquette que les étudiants présents à Angers peuvent présenter leur candidature pour une admission directe en L3 de Science politique à l'Ircom. Une commission pédagogique présidée par le président du jury (nommé par l'UA) valide ou non en dernier ressort le parcours des étudiants issus de prépa Vogt. Il convient aussi de rappeler que conformément à une recommandation du CEVU, une convention avec une université de Yaoundé a été conclue afin de permettre le passage en 2^{ème} ou en 3^{ème} année de licence de science politique à Yaoundé aux étudiants camerounais qui décideraient finalement de ne pas poursuivre en France ou qui auraient été refusés par la commission de l'UA.</p> <p>Concernant les « relations non académiques (ECTI, talents-trajectoires) de l'Ircom », il faut souligner que cela s'inscrit dans le cadre général de l'aide à l'orientation mis en place par l'Ircom et décrit plus haut. Les membres de l'association ECTI évaluent les stages et donne ainsi un avis extérieur sur le retour de stage de l'étudiant (rapport + soutenance) ; les membres du Cabinet « Talents-Trajectoires » apportent aussi un regard extérieur à l'équipe pédagogique pour l'aide à l'orientation. Ces partenariats sont donc en cohérence avec un des objectifs de la formation très généraliste : celle-ci ouvre beaucoup de portes, mais il convient de donner à l'étudiant les moyens d'en choisir une, pour que la généralité qui est assurément un atout ne devienne pas cause d'indétermination et donc de non choix d'orientation post-licence.</p> <p>L'alliance des lettres et des sciences politiques est en effet originale et la licence s'inscrit ainsi en complément de l'offre de formation locale. Le recrutement de la licence est national, mais n'aurait pas de problèmes particuliers pour recruter localement. En 2014/2015 par exemple 9% des étudiants recrutés provenaient de Maine-et-Loire, 27% des Pays de la Loire, et plus de 50 % du Grand Ouest, mais le nombre de candidat est en réalité triple. Pour des raisons de capacité d'accueil des</p>

locaux et de sécurité (salles de cours limitées à 60 étudiants), la formation n'accueille qu'un tiers des candidats.

Equipe pédagogique

Observations Du fait de sa légitime autonomie, l'Ircom compose en effet son équipe pédagogique. Aux éléments fournis en annexe 2, on peut ajouter qu'un ancien président du jury de l'agrégation de science politique (M. Jean Baudouin) enseigne les théories publiques depuis la création de la licence, et est amené à conseiller le directeur des études. Par ailleurs, le Professeur Joël Hautebert, professeur d'histoire du droit à l'UA, enseigne l'histoire des idées politiques depuis près de 20 ans à l'Ircom ; le professeur Sylvain Soleil, directeur du Centre d'Histoire du droit de l'UR1 de Rennes I enseigne aussi à l'Ircom depuis 16 ans. Enfin, une collaboration a été initiée depuis cette année avec l'UCO et particulièrement la Faculté de « Droit-Eco-Gestion » dont le doyen et un professeur enseignent en L1 et L2.

Place de la recherche

Observations Tout en reconnaissant les progrès à réaliser dans le domaine de la recherche, il faut souligner qu'une initiation à la recherche existe déjà en 2^{ème} année (Cf. l'item « points faibles » ci-dessus) mais que cela ne s'inscrivait pas dans la maquette des enseignements actuelle, ce qui est regrettable (si ce n'est en S6 pour le parcours sciences politiques avec l'UEL15. C'est pourquoi, le projet de double licence prévoit d'inclure une UE « méthodologie de recherche » en S4.

Les professeurs tuteurs sont pour la plupart enseignants-chercheurs à l'Université ou professeurs en classes préparatoires, ou docteurs. Il faut par ailleurs noter que le directeur des études est inscrit en doctorat et devrait soutenir sa thèse d'ici deux ans. Il faut aussi souligner l'effort considérable de l'Ircom pour développer des activités de recherche : création d'un conseil scientifique, recrutement d'un enseignant-chercheur en janvier 2016, financement du doctorat de deux salariés dont l'un a déjà soutenu en novembre 2015 et se consacre depuis lors au développement des activités de recherche au sein de l'Ircom. Cet effort renforce la préoccupation d'adosser les trois formations de l'Ircom (Communication, Lettres et Science politique, Solidarité internationale et action sociale) à la recherche et de développer un esprit critique pour chacune d'elles.

Il faut enfin souligner la présence dans l'équipe pédagogique d'une documentaliste qui conseille les étudiants dans leurs recherches bibliographiques.

Place de la professionnalisation

Observations Pour compléter ce qui a été décrit plus haut (Cf. item « adéquation du cursus avec les objectifs de la formation »), il faut souligner que la professionnalisation s'opère à trois niveaux :

- Par l'acquisition de compétences, de connaissances solides, et d'une vaste culture générale utiles dans la vie professionnelle.
- Par un discernement sur les orientations possibles et conformes aux compétences, à la personnalité et aux aspirations de l'étudiant. C'est tout le travail qui est suscité et mené sur les trois ans de la formation et particulièrement dans le cadre du module orientation en L2.
- Par la multiplication d'expériences qui permettent à l'étudiant de se confronter à la réalité du monde associatif (projet social en 1^{ère} et 2^{ème} années) et professionnel (stages obligatoire en L2, et possible en L3), et de se découvrir ainsi en situations réelles. Il est à noter que la maquette actuelle ne valide pas le projet social en L1 et L2, alors que le dispositif est déjà en place, et que le projet de maquette de la double licence Humanité/Science politique l'intègre dans le PPP.

Comme pour les IEP, il faut noter ici que la formation en lettres et sciences

	<p>politiques offre des débouchés plus larges que ceux d'une simple licence mention science politique. Encore une fois, la double licence Humanités/Science politique permettrait d'en rendre compte plus explicitement.</p> <p>Il conviendra effectivement d'améliorer la fiche RNCP pour préciser les compétences et les domaines de formation et les secteurs d'activité envisageables après la formation.</p>
--	---

Place des projets et stages	
------------------------------------	--

Observations	<p>Le stage obligatoire de quatre semaines en L2 a pour buts de faire découvrir un secteur d'activité et de confirmer ou d'infirmer le projet professionnel tel qu'il a pu être ébauché par l'étudiant grâce au module orientation ; ceci manifeste cette préoccupation centrale d'opérer un va-et-vient constant entre une meilleure connaissance de lui-même et la réalité de la vie professionnelle dans tel secteur d'activité. L'étudiant est formé par son responsable d'année pour rédiger son CV et une lettre de motivation, et se présenter aux futurs maîtres de stage ou employeurs.</p> <p>En L3 l'étudiant peut choisir en S6 d'effectuer un stage de 2 à 5 mois. Il s'agit alors d'acquérir une expérience professionnelle significative dans le secteur d'activité envisagé par la suite, et ce notamment pour faciliter l'intégration dans des formations post-licence sélectives (IEP, Ecoles de commerce, IAE, Master de Science politique, etc.).</p> <p>La proposition d'effectuer des stages pendant la formation est donc liée au travail de maturation du projet professionnel que l'étudiant est invité à accomplir (découverte en L2, confirmation et acquisition d'expérience en L3). Les stages permettent donc de valider des étapes dans ce processus de maturation et de discernement.</p>
--------------	---

Place de l'international	
---------------------------------	--

Observations	<p>Les conventions avec les universités étrangères prévoient soit l'échange d'étudiants (à peu près 3 étudiants par an les années passées mais probablement près de 10 l'année prochaine) pour un ou deux semestres, soit le seul accueil des étudiants français. Ceux-ci doivent choisir parmi les cours proposés à l'Université d'accueil ceux qui sont compatibles avec la formation en Humanités et Sciences politiques. Les notes obtenues en université étrangère sont validées au titre de la licence française. Dans certains partenariats des échanges de professeurs sont aussi prévus (Chili, Equateur, Espagne, Pologne).</p> <p>Outre des progrès évidents dans la maîtrise d'une langue étrangère, le semestre à l'étranger vise à faire gagner l'étudiant en esprit critique. Il est confronté à d'autres repères culturels et à d'autres façons d'enseigner, et il a normalement suffisamment de maturité intellectuelle pour pouvoir analyser ces différences. Il continue par ailleurs d'approfondir les disciplines de son choix (en accord avec le responsable d'année qui veille à la cohérence des disciplines choisies avec la maquette française).</p> <p>Le semestre à l'étranger est obligatoire en S5.</p>
--------------	---

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	
---	--

Observations	<p>Le recrutement des étudiants est effectivement assuré par l'Ircom. Le nombre de candidatures (au moins 150 candidats chaque année depuis 3 ans) et le nombre de places disponibles (capacité d'accueil des salles de cours limitée et places réservées aux étudiants étrangers) conduisent à ne retenir à peu près qu'un étudiant sur trois. Le recrutement se fait sur dossier (bulletins de 1^{ère} et Terminale, lettre de motivation) et entretien d'une demi-heure avec deux membres de l'équipe pédagogique.</p> <p>Les primo-rentrants ne relèvent effectivement pas de la procédure APB. La raison est qu'en ses débuts, cette procédure était peu compatible avec l'organisation d'entretiens, ce qui a changé depuis. Dès lors, la question devra être réexaminée,</p>
--------------	---

	<p>car la procédure assurerait certainement une plus grande visibilité à la formation.</p> <p>Des étudiants sont parfois acceptés directement en L2 ; ils proviennent souvent d'une première année de classe préparatoire (BL ou AL) ou d'une licence en lettres ou en science politique ; selon les cas, ils peuvent avoir des travaux à effectuer pour rattraper leur retard dans certaines disciplines. Dans tous les cas l'admission en L2 est soumise à l'accord de la Commission de validation des acquis de l'UA.</p> <p>Aucun étudiant n'est accepté en L3.</p>
--	---

Modalités d'enseignement, place du numérique	
---	--

Observations	<p>Le numérique est effectivement à développer dans la formation. Comme il a été déjà annoncé dans l'item « Recommandations » ci-dessus, une réflexion a été déjà engagée avec l'UA. La préparation du C2i pourrait être intégrée dans le PPP.</p> <p>La pluridisciplinarité de la formation a été traitée plus haut (item « Points faibles » et « Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation ». Il faut ajouter ici que le droit est déjà présent avec le cours d'Institutions publiques (Droit constitutionnel) en L1 et de Culture juridique (Introduction générale au droit, philosophie du droit, les personnes, les institutions, la responsabilité) en L2. Il apparaît qu'une épistémologie de la formation doit aussi intégrer la philosophie qui permet précisément de réfléchir aux fondements des différentes disciplines enseignées notamment en science politique mais aussi en histoire et en sociologie.</p> <p>Dans le projet de maquette de double licence est prévu plus d'options en L3 avec la possibilité pour l'étudiant d'approfondir une discipline de son choix et qu'il aura découvert en L1et/ou L2.</p>
--------------	--

Suivi de l'acquisition des compétences	
---	--

Observations	<p>La part du <u>contrôle continu</u> est indiquée dans l'annexe 3 de l'auto-évaluation.</p> <p>Les <u>compétences transversales</u> spécifiques peuvent être précisées et ajoutées à celles déjà énoncées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les méthodes propres à chaque discipline (Histoire, philosophie, littérature, droit, science politique) - Appréhender la complexité d'une question théorique grâce à l'apport d'éclairages disciplinaires variés - Comprendre pour une époque donnée les interactions entre les facteurs culturels, sociaux, économiques, politiques et idéologiques. <p>Il reste que l'annexe descriptive au diplôme sera retravaillée et améliorée au plus tard à l'occasion de la mise en place de la double licence Humanités/Science politique.</p> <p>La différence repérée pour « le nombre, les noms des UE et la répartition des crédits semestriels » entre l'annexe descriptive et la maquette présentée en annexe 3 s'explique par le fait que la maquette présentée était celle de début de contrat et non celle modifiée successivement après accords du CFVU. Par ailleurs, la validation du stage en S4 a été oubliée dans l'annexe descriptive. Cette erreur sera signalée au plus vite aux services de l'UA.</p>
--------------	---

Suivi des diplômés	
---------------------------	--

Observations	<p>En supplément de l'enquête mentionnée dans la remarque, il faut ajouter que l'Ircom a mis en place un site dédié aux anciens. Le site permet de suivre à l'issue de leur cursus à l'Ircom les études réalisées et les débouchés professionnels. Le site est directement accessible aux anciens qui renseignent eux-mêmes leur fiche et peuvent même communiquer entre eux. Sur ce site, 78,37% des fiches sont finalement renseignées par les anciens.</p>
--------------	---

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations

Le descriptif de la composition du conseil de perfectionnement a été réalisé dans l'annexe 5. Il semblerait judicieux d'élargir encore ce conseil à des représentants de secteurs d'activités en conformité aux débouchés de la formation, notamment le journalisme et le management en entreprise. Le directeur de l'IPAG de Rennes a récemment rejoint le conseil pour représenter les métiers de la fonction publique.

L'Ircom assure la mise en œuvre pédagogique de la formation en étant toujours en lien avec l'UA. Le président du jury siège aux réunions de pilotage, conseille le directeur des études au moment de l'autoévaluation, et vise tous les sujets d'examen, conformément à la convention qui lie les deux établissements. Il s'assure du fonctionnement général et de la conformité aux textes en vigueur. Par ailleurs un membre de l'UA est nommé au conseil de perfectionnement de la formation et participe donc activement à l'orientation de celle-ci.

Christian ROBLED0

Président de l'Université d'ANGERS

